

7 - SEM Micropolis - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal - Exercice 2012

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : L'article L 1524.5 (7^{ème} alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux conseils d'administration des Sociétés d'Economie Mixte.

En application de ces dispositions, M. FOUSSERET, M. MARIOT et M. LIME, ainsi que Mme GELIN, consultés au préalable, vous communiquent les informations qui suivent, issues du rapport de gestion présenté à l'Assemblée Générale du 20 juin 2013 et portant sur l'exercice 2012.

1. Présentation de la société

La SEM Micropolis est une société d'économie mixte dont les principaux éléments de l'objet social sont les suivants :

- l'exploitation, la gestion et l'entretien du Parc des Expositions et des Congrès
- la conception, l'organisation, l'animation de foires, salons et évènements

et d'une façon générale, toute opération financière, commerciale, mobilière et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et en faciliter la réalisation.

Le siège social est sis à Micropolis, 3 bd Ouest à Besançon.

Le Président en exercice est M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire de Besançon.

Le capital social est fixé à la somme de 100 000 € réparti en 5 000 actions de 20 € chacune. La part du capital de chaque actionnaire est la suivante :

Actionnaire	Nombre d'actions	Part dans le capital
Département du Doubs	1 500	30 %
Ville de Besançon	1 500	30 %
CCID	400	8 %
Chambre d'Agriculture	300	6 %
Chambre de Métiers	300	6 %
Caisse d'Epargne BFC	330	6,60 %
Crédit Agricole FC	330	6,60 %
Crédit Mutuel	340	6,80 %

L'effectif moyen de la SEMM est de 37 salariés, auxquels s'ajoutent des vacataires et intermittents.

La gestion, l'entretien et l'animation du Parc des Exposition et des Congrès est confiée à la SEM Micropolis par le Syndicat Mixte de Micropolis, propriétaire des lieux, via une délégation de service public d'une durée de 8 ans, qui arrivera à échéance au 31 décembre 2016.

2. Rapport d'activité 2012

La SEM Micropolis a maintenu un bon niveau d'activité en 2012, en retrait sans surprise par rapport à 2011 qui était une année favorisée par des salons et des rendez-vous événementiels exceptionnels. 2012 est une année avec le Salon Micronora, qui représente une part importante de l'activité des années «paires». S'y ajoute le maintien à un bon niveau des salons traditionnels, notamment pour l'édition 2012 de la Foire Comtoise, et la venue de nouveaux salons comme le «Carrefour des Maires et des Elus locaux».

Malgré tout, le contexte de crise s'est fait ressentir en 2012, avec les économies mises en œuvre par les clients de la SEM Micropolis pour réduire leurs frais (moins de m² loués ou moins de présence régulière), ou par les visiteurs (moins de chiffre d'affaires réalisés par les exposants). Les perspectives de 2013 sont également moins favorables.

L'activité Congrès reste à développer, en partenariat avec l'Office de Tourisme, les hôteliers locaux et les organisateurs nationaux. La SEM Micropolis offre des prestations de qualité qu'elle est en train de renforcer par des investissements notamment en matière audio-vidéo, réseau wifi, et aménagements de salles. En terme de communication, la SEMM développe également sa présence sur l'Internet.

L'activité restauration, qui fait preuve d'une qualité croissante et reconnue, a également contribué à l'atteinte des objectifs en matière d'équilibre économique. Elle génère 22 % du chiffre d'affaires en 2012.

L'activité «concert» reste stable avec 22 concerts en 2012 contre 23 en 2011. Vu le contexte économique actuel (une place de concert coûte cher), elle n'offre pas de réelles perspectives de développement, et se trouve confrontée à une concurrence forte du Zénith de Dijon et de l'Axone de Montbéliard.

Au plan quantitatif, 257 évènements se sont déroulés sur 2012 pour un nombre global d'environ 500 000 visiteurs. Ils ont généré 78 % du chiffre d'affaires, soit 4 617 K€.

Les principaux rendez-vous «grand public» 2012 ont été la Foire Comtoise (140 000 visiteurs), le Salon de l'Habitat (19 000 visiteurs) et Luna Park (18 000 visiteurs). S'y ajoutent environ 45 000 visiteurs pour les 12 brocantes mensuelles. La fréquentation de la Foire Comtoise -événement majeur- est stable par rapport à 2011.

3. Rapport financier 2012

Les états financiers 2012 sont certifiés sans réserve par le Commissaire aux Comptes.

Le total du bilan s'établit à 15 864 K€.

Indicateurs financiers

En K€	2009	2010	2011	2012
Fonds propres	853	987	1 150	1 306
Chiffre d'affaires	5 114	5 418	6 268	5 916
Résultat d'exploitation corrigé	36	199	223	227
Résultat net	23	134	167	156

Rappel : les états financiers sont une «photographie» à un instant donné, au 31 décembre

Le niveau d'activité est bon, et la baisse du chiffre d'affaires par rapport à 2011 s'explique par une année exceptionnelle en 2011. La société dégage un bénéfice de + 156 K€. Cependant, le contexte de crise s'est fait ressentir en 2012 et les marges se sont globalement un peu réduites.

Les principaux indicateurs de gestion et financiers (EBE, résultat, taux de marge) sont positifs, et traduisent la capacité de la SEMM à porter des projets de développement.

3.1 - Bilan

Actif

Sur un total de 15 864 K€, l'actif enregistre 13 227 K€ de biens mis à disposition et leur amortissement, issus du contrat d'affermage, ainsi qu'un droit d'entrée de 365 K€ constaté en actif incorporel et amorti sur 8 ans.

Les postes de créances ne présentent pas de doute sur leur recouvrement, sauf une créance ancienne qui est provisionnée.

La trésorerie est positive.

Passif

Le total des fonds propres s'élève à 1 306 K€, et intègre le bénéfice 2012 de 156 K€. Leur niveau est satisfaisant.

En respect des dispositions du contrat d'affermage avec le SYMM, la SEM Micropolis constitue une provision pour renouvellement des biens mis à disposition, pour un montant de 121 K€ à fin 2012.

Les dettes en cours au 31 décembre 2012 sont issues de l'activité et concernent les fournisseurs, la masse salariale et les organismes sociaux et fiscaux.

3.2 - Résultat

Le total des produits est de 6 055 K€, le total des charges avec impôts de 5 899 K€, ce qui aboutit à un bénéfice net de 156 K€.

Le résultat d'exploitation corrigé, directement issu de l'activité, s'élève à 227 K€ : ses composants constituent le bénéfice 2012, le résultat financier et le résultat exceptionnel étant peu significatifs.

Avec 5 916 K€, le chiffre d'affaires représente 98 % du total des produits, réparti entre 78 % d'activité «événementiel» (salon-foires-locations) et 22 % d'activité restauration.

Les principaux postes de charges sont la masse salariale (47 % du total des charges en intégrant le recours aux personnels intérimaires et intermittents), les frais de manutention (montage, démontage, nettoyage) pour 642 K€, les frais de communication & publicité pour 558 K€. A noter qu'une réduction significative (- 237 K€) de ces derniers frais a été opérée entre 2011 et 2012.

En respect des dispositions du contrat d'affermage avec le SYMM, la SEM Micropolis a constaté dans ses charges 2012 une redevance de 118 K€.

3.3 - Liens financiers avec la Ville

La Ville de Besançon a utilisé des salles (payées à la SEM), facturé les consommations d'eau, la redevance d'assainissement, et la mise en place de jalonnement.

4. Fonctionnement de la société

Il n'y a pas eu en 2012 de modification de la structure juridique (composition du capital social, statuts...) et la SEM Micropolis fonctionne dans le respect du cadre juridique spécifique aux SEM.

La SEM Micropolis n'a pas distribué de dividendes en 2012.

Le Conseil Municipal a été sollicité une fois en 2012 pour approuver le rapport des administrateurs au titre de 2011.

Au cours de l'exercice 2012, le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises et l'Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée une fois notamment pour approuver les comptes de l'exercice précédent.

Conclusion

La SEM Micropolis maintient en 2012 un bon niveau d'activité qui lui permet de réaliser, grâce également à une bonne maîtrise des charges, un bénéfice satisfaisant. Sa situation financière est saine et lui permet d'envisager des actions de développement. Cependant le contexte de crise se fait ressentir, et les perspectives 2013 s'annoncent moins favorables.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le présent rapport, présenté par ses administrateurs élus au conseil d'administration de la SEM Micropolis, relatif à l'activité et aux états financiers de cette société au titre de 2012.

«M. LE MAIRE : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je n'en vois, c'est adopté. Micropolis a fait une très bonne saison d'ailleurs».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

M. LE MAIRE, M. MARIOT, M. LIME et Mme GELIN n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 15 juillet 2013.